

Depuis sa création en mars 2000, l'association sténopé s'efforce d'ouvrir une fenêtre toujours plus grande sur le vaste monde de la photographie... Mais pour qu'elle puisse poursuivre et l'élargir encore, l'association a besoin de vous...

Votre soutien nous a permis durant ces vingt ans, d'organiser 16 éditions du festival **nicéphore +** (devenu biennale en 2008) 7 éditions des **STÉNOPÉDIES** (ex-TEMPS D'IMAGES) et plus de 10 ans d'organisation d'événements autour de l'image fixe...

En devenant membre de l'association sténopé, vous contribuez à faire découvrir des artistes et des expositions surprenantes, innovantes, prestigieuses à tous ceux qui ne sont pas familiers des festivals ou des expositions hors de notre région.

En adhérant à l'association vous avez aussi la possibilité :

- de participer à nos réunions.
- de recevoir tous les compte-rendus, pour une meilleure information sur nos actions.
- d'être un-e invité-e privilégié-e aux expositions à la galerie sténopé et auprès de nos partenaires.
- de la mise à disposition gratuite à votre domicile, d'une œuvre d'un-e artiste de la galerie afin de la partager avec vos proches.
- de bénéficier toute l'année de réductions auprès de nos partenaires.
- de la mise à disposition gratuite de cadres pour vos expositions et d'autres choses encore...

La prochaine biennale **NICEPHORE PLUS** abordera la thématique « Corps fragmentés » et se déroulera du 8 au 29 octobre 2022, l'équipe est déjà à pied d'œuvre mais a besoin de votre soutien :

Mécénat culturel : en soutenant l'art photographique vous bénéficiez d'avantages fiscaux ; loi n° 2003-709 du 1er août 2003 : réduction d'impôt de 66% du montant de votre don sur l'impôt sur le revenu, plafonnée à 20% du revenu imposable. Quelque soit le montant de votre don, l'association Sténopé, reconnue d'intérêt général,



L'association  
**sténopé**

## BULLETIN INDIVIDUEL D'ADHÉSION ANNÉE 2022

Adhésion valable pour l'année civile en cours

Pour adhérer à l'association Sténopé, accompagnez votre coupon-réponse, de votre chèque de cotisation d'un montant de :

10€ tarif réduit (Demandeur d'emploi - Etudiant) 15€ tarif normal ...€ montant libre (délivrance d'un reçu fiscal sur demande)

(à l'ordre de « Sténopé »). Retournez coupon-réponse et chèque à :

Association Sténopé  
170 Rue sous les vignes  
63100 Clermont-Ferrand

Nom – Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Je souhaite intégrer l'équipe de Sténopé et participer de l'intérieur comme de nombreux bénévoles à l'aventure du festival, et je demande à être contacté par e-mail à cette adresse, pour devenir un membre actif

Je souhaite recevoir les programmes et informations régulièrement par e-mail à cette adresse.

Règlement :  Chèque (libellé à l'ordre de « Association Sténopé »)  Espèces

Date : ..... / ..... / ....

Signature